

## Burundi / Elections 2020 : la Ceni dévoile le calendrier électoral

@rib News, 24/02/2020 - Source Agence Anadolu - Plus de 5 millions d'électeurs ont été enregistrés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). A moins de trois mois des élections, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a annoncé, lundi, que la période de dépôt et de vérification des candidatures pour la présidentielle, les législatives et les conseillers communaux débute mardi 25 février.

« Conformément au calendrier électoral, le dépôt et la vérification des dossiers de candidature pour la présidentielle, les conseillers communaux va durer dix jours du 25 février au 5 mars », a déclaré Pierre-Claver Kazihise, président de Ceni, lors d'une conférence de presse. Pour les législatives, il a précisé que cette opération se déroulera du 25 au 10 mars. « Une période de 15 jours », a-t-il mentionné, notant que selon le calendrier électoral, les trois scrutins – savoir la présidentielle, les législatives et celui des conseillers communaux se tiendront le même jour, le 20 mai. Pour la présidentielle, en cas de second tour, le scrutin est prévu le 19 juin. « Dans nos prévisions, cette période de dépôt des dossiers de candidature ne sera pas prolongée », a souligné Kazihise, appelant les concernés à être conscients. Cette sortie médiatique intervient quatre jours après que le président de la République ait signé, le 20 février, le décret portant convocation des électeurs aux élections du président de la République, des députés, des conseillers communaux et des sénateurs. Et, selon le même calendrier électoral, le dépôt des dossiers des candidatures pour les sénatoriales est prévu du 27 mai au 10 juin, tandis que le scrutin se tiendra le 20 juillet 2020. Pour le fauteuil présidentiel, neuf candidats ont déjà annoncé leur candidature dont trois indépendants et une femme. Et 5.126.351 électeurs ont été enregistrés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).